

OEQ

Le bulletin
de l'Ordre des
ergothérapeutes du Québec

express

Volume IX, n° 5 – Décembre 1998

Échos de l'Ordre

Un appel à tous de la directrice générale

LE PREMIER NUMÉRO de l'Ergothérapie *Express* a suscité d'excellentes réactions. Tous les membres rencontrés ont exprimé leur satisfaction à l'égard du nouveau format et du style journalistique que nous souhaitons lui donner. Nous poursuivons donc sur cette lancée en y ajoutant deux autres chroniques, soit la « Chronique du syndic » et « Nouvelles des regroupements ».

Dans sa chronique, le syndic vous informera sur son rôle au sein de l'Ordre et fournira des renseignements essentiels afin de vous supporter dans votre pratique. La chronique « Nouvelles des regroupements » accordera une plus grande tribune de diffusion aux regroupements qui désirent vous faire part de leurs activités. Nous faisons d'ailleurs un **appel à tous les regroupements** pour qu'ils nous fassent parvenir leurs coordonnées à jour (personne responsable, numéro de téléphone, horaire de rencontres, etc.) afin de publier dans un prochain numéro un registre le plus complet possible de tous les regroupements d'ergothérapeutes au Québec.

Nous nous proposons d'ajouter éventuellement dans ce bulletin une chronique « Recherches en cours » avec l'assistance **des chercheurs** en ergothérapie que nous invitons à partager les résultats de leurs travaux au moyen de résumés de recherches.

Enfin, dans un autre ordre d'idée, nous souhaitons interroger les membres en ce qui a trait à l'utilisation de la carte La Professionnelle. Vous trouverez ci-contre un **bulletin de sondage** à cet effet. Nous attendons vos réponses en grand nombre pour le bénéfice de l'ensemble des membres. ■

Joyeuses fêtes!

Christiane-L. Charbonneau,
Directrice générale et secrétaire

Sondage sur l'utilisation de la carte La Professionnelle

Utilisez-vous la carte La Professionnelle

- + de 5 fois/an
- de 5 fois/an
- jamais

Considérez-vous la carte La Professionnelle comme un service aux membres de l'Ordre

- important
- + ou - important
- inutile
- pas d'opinion

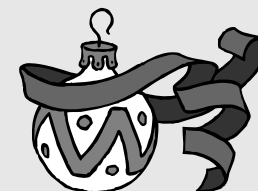
Trouvez-vous pertinent de conserver cette carte comme service de l'Ordre, compte-tenu de frais minimum assumés par l'Ordre

- oui non

s.v.p. retournez ce coupon par télécopieur (514-844-5778) ou par courrier à l'Ordre

Joyeux Noël et bonne année

Les administrateurs et les membres de la permanence de l'Ordre vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour le temps des fêtes et la nouvelle année.



SOMMAIRE

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE	1
ÉCHOS DE L'ORDRE	1
Un appel à tous de la directrice générale	1
Toutes les régions unies pour la Semaine nationale de l'ergothérapie 1998	1
L'excellence à l'honneur lors de la remise des prix et mentions 1998	2
L'ORDRE TRAVAILLE POUR VOUS	2
L'Ordre, ambassadeur des services à la population auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux	2
Une rencontre fructueuse avec la Régie régionale de la Montérégie	3
La présidente de l'Ordre se rend en Gaspésie	3
Rencontre avec le nouveau président de l'Office des professions du Québec	4
L'Ordre entreprend la révision des normes de pratique pour les ergothérapeutes	4
Code de déontologie in English	4
CHRONIQUE DU SYNDIC	4
La fonction syndic d'un ordre professionnel	4
ÉCHOS DES MEMBRES	5
Les membres à l'honneur	5
Nouvelles des regroupements	5
Profil de la pratique des membres	5
Bienvenue à la relève	5
N'oubliez pas vos changements d'adresse	5
EN DIRECT DU GOUVERNEMENT	5
Fonds d'intégration de la main-d'œuvre pour personnes handicapées	5
RESSOURCES EXPRESS	6
En bref	6
Appel de candidature au PRIX MÉRITE DU C.I.Q.	6
FORMATION CONTINUE	6
Colloque organisé par l'Ordre en mai 1999	6
Colloque interdisciplinaire	6
La tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction	7
Calendrier de formation continue	8

Toutes les régions unies pour la Semaine nationale de l'ergothérapie 1998

BRAVO aux organisateurs et bénévoles qui ont animé 51 kiosques à travers la province le 29 octobre dernier. Quelques centaines d'ergothérapeutes ont profité de cette occasion unique pour faire connaître leur profession à la population. Le Comité de la semaine de l'ergothérapie est ravi de cette participation qui a dépassée toutes les prévisions. En ce qui a trait au concours amical entre les régions, le résultat, pondéré en fonction du nombre de membres dans chaque région, est le suivant : 1^{re} place : région 11 - Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine, 2^e place : région 14 - Lanaudière et 3^e place : région 7 - Outaouais.

L'Ordre remercie les commanditaires dont les contributions ont permis l'impression d'affiches et de dépliants diffusés dans les kiosques, soit les compagnies d'assurance La Capitale et La Sécurité.

À l'an prochain! ■



Kiosque à la Place Alexis Nihon



Kiosque à la Place Vertu

■ Échos de l'Ordre ■

L'excellence à l'honneur lors de la remise des prix et mentions 1998

LE 5 NOVEMBRE DERNIER, l'Ordre honorait les récipiendaires de ses prix et mentions 1998 lors d'un cocktail organisé au Musée Pointe-à-Callière. La soirée fut très appréciée des participants qui ont constaté l'excellence des réalisations de leurs pairs en plus de profiter de la visite d'un site archéologique unique retraçant l'histoire de Montréal.



Yves Belzile de Invacare et Marie-Claude Beaulieu, récipiendaire de la Bourse Anne Lang Étienne



Les compagnies Ricon et Invacare ont généreusement contribué au succès de la soirée en subventionnant respectivement la bourse de recherche Anne Lang Étienne et la Mention d'excellence. Merci à ces précieux collaborateurs ainsi qu'à l'Auberge de la Montagne coupée qui contribuait à la Mention spéciale. ■

Lyne Lemelin et Nathalie Brisebois, Mention spéciale

Serge Lavallée de Ricon et Ginette Biron, Mention d'excellence



Pierre Delisle, président du C.I.Q. et Francine Ferland, Prix Mérite du C.I.Q.

Chantal Gagné et Sylvie Lemelin, projet de l'année



■ L'Ordre travaille pour vous ■

L'Ordre, ambassadeur des services à la population auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

LE 24 SEPTEMBRE DERNIER, la présidente de l'Ordre rencontrait monsieur Lionel Chouinard, sous-ministre associé au ministère de la Santé et des Services sociaux (Direction générale des relations professionnelles), en compagnie des présidents de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec ainsi que de l'Ordre des physiothérapeutes du Québec. La rencontre avait pour but de discuter des enjeux reliés à la phase de consolidation de la réforme du réseau de la santé particulièrement en regard de l'accès à des services de qualité adaptés aux besoins de la population. Les discussions ont également porté sur l'essoufflement des ressources humaines, l'accroissement des demandes, l'alourdissement des problématiques auxquelles les professionnels doivent faire face dans leur pratique quotidienne. Finalement, les orientations ministérielles triennales (1998-2001) en matière de réadaptation, en santé physique et en santé mentale, furent discutées.

La rencontre avec monsieur Chouinard a permis de faire le point sur l'impact des transformations dans nos domaines respectifs. Ces constats étaient appuyés par de nombreux exemples de situations rapportées par les membres qui ressentent les effets de la régionalisation dans l'organisation des services et constatent les limites causées par les compressions budgétaires dans le développement des services de réadaptation. Il fut notamment fait mention de nombreuses

situations inacceptables en regard des besoins, et ce, malgré les efforts continus des intervenants sur le terrain, particulièrement en première ligne. Le groupe a pu faire valoir les changements de pratique suscités par la mise en place des plans de transformation et les mesures prises afin d'adapter les interventions ergothérapeutiques aux nouvelles réalités.

Objectifs du ministère

Monsieur Chouinard a présenté les objectifs et les priorités qui encadreront l'action du MSSS, des acteurs et des partenaires du réseau pour les trois prochaines années. Ce plan d'action est intégré dans deux documents que monsieur Jean Rochon a tout juste rendu public, soit : « Les services à la population » et « Notre force, des personnes compétentes et dévouées¹ ». Le premier présente les orientations du réseau et les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs du ministère et le second propose une gestion des ressources humaines basée sur le développement des compétences. L'Ordre incite chaque ergothérapeute à prendre connaissance de ces orientations ministérielles.

Lors de la rencontre, le sous-ministre a rappelé qu'à partir des orientations nationales, le suivi de l'action se fera de plus en plus sur une base locale même si certains services demeureront nécessairement régionaux. Les forums de discussion et d'or-

ganisation des services sont donc très près de l'action, dans le milieu de travail de chaque intervenant et dans son environnement. Il faut donc se mobiliser pour faire valoir l'importance d'une intervention professionnelle accessible, souple et continue. L'organisation des services appartient aux régions. C'est là que les orientations, le choix des priorités et les plans d'action se décident. Les professionnels doivent faire valoir régionalement et localement ce qui est requis en réadaptation. M. Chouinard a aussi souligné l'importance d'articuler les interventions des professionnels avec l'action des organismes communautaires. Par ailleurs, le sous-ministre a indiqué que la place des services privés dans le réseau public de santé et des services sociaux au Québec est actuellement examinée par le ministère et qu'il s'agit d'une préoccupation croissante pour les autorités gouvernementales.

Priorités du ministère

En bref, les quatre priorités sur lesquelles le MSSS mettra l'accent dans les développements futurs du réseau sont : l'amélioration de la qualité des services, la consolidation des services de base, l'accessibilité aux services et la consolidation des réseaux hospitaliers universitaires.

En lien avec l'établissement de priorités, le suivi de la démarche impliquera que soient précisés des indicateurs pertinents et que des liens soient assurés avec des ob-

jectifs quantifiés. Monsieur Chouinard rappelle que de plus en plus une gestion par résultats s'implantera. Donc, au delà des actions persuasives des ordres professionnels et de leurs membres, l'évaluation de nos interventions, l'appréciation des résultats et la recherche devront s'accroître.

En ce qui a trait aux ressources humaines, monsieur Chouinard a rappelé l'importance d'adapter la gestion des organisations sans épuiser le personnel qui offre les services ainsi que de favoriser la participation des intervenants à la gestion du réseau. Il a indiqué que dès cette année, le ministère élaborera, en collaboration avec les régions régionales et les établissements, une politique précisant des mesures pour soutenir les établissements et leur personnel dans le développement des compétences.

La rencontre a permis d'exposer les préoccupations et les enjeux propres à la réadaptation auprès des autorités gouvernementales, mais nous continuerons notre démarche de concertation et de représentation pour que les clientèles aient accès en toute équité aux services auxquels elles ont droit. Les ordres professionnels n'ont pas le pouvoir d'imposer des solutions aux organismes ou établissements; ils peuvent cependant participer à la recherche de solutions efficaces et convaincre, par leur pouvoir moral, les instances concernées et les autorités compétentes de la nécessité d'octroyer des services de qualité malgré le contexte de restrictions budgétaires actuel.

Parallèlement, l'Ordre poursuivra un agenda individuel de représentation afin de promouvoir l'accès à des services en ergothérapie et assurer une présence régionale suivant les dossiers mis de l'avant lors de la planification stratégique 1998-2001. ■

1. Ces textes sont disponibles sur le site Internet du ministère à l'adresse : <http://www.msss.gov.qc.ca>.

Une rencontre fructueuse avec la Régie régionale de la Montérégie

LE 10 SEPTEMBRE DERNIER, la présidente de l'Ordre, accompagnée d'Isabelle Émond, administratrice de l'Ordre pour la Montérégie et ergothérapeute en maintien à domicile et de Sylvie Lapointe, ergothérapeute en soins aigus en psychiatrie, ont rencontré monsieur Claude Boily, directeur de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

Cette rencontre a permis un échange sur les orientations et le mode de fonctionnement de la Régie. M. Boily a mentionné que des audiences publiques sont prévues en décembre 1998 pour discuter de leurs orientations et que des comités de programmation par champs de clientèle seront mis sur pied par la Régie au printemps 1999.

Priorités de la Régie

Monsieur Boily a fait part des clientèles à desservir en priorité pour la prochaine année, soit : la santé mentale, la déficience physique, l'alcoolisme/toxicomanie et la jeunesse.

Au chapitre de la santé mentale, 2,6 millions de dollars seront consacrés de façon récurrente pour développer de nouveaux programmes s'adressant à la clientèle desservie par l'Hôpital Charles-Lemoyne et le Centre hospitalier Pierre-Boucher. Monsieur Boily a également souligné que l'ensemble des programmes seront évalués à l'aide d'indicateurs de performance et que cette méthode pourrait aussi s'appliquer à des organismes communautaires.

Cette rencontre a permis de présenter certaines préoccupations notamment en ce qui a trait à l'augmentation des demandes de services en Montérégie suite à la réorganisation du réseau à Montréal, aux nouveaux mandats pour lesquels il n'y a pas eu de budget associé (ex : liste d'attente pour l'adaptation de domicile), à la disponibilité et la qualité des services offerts à la population, au manque chronique de ressources, particulièrement en réadaptation et enfin, à l'épuisement professionnel et aux besoins de formation.

Une documentation pertinente fut remise et le groupe d'ergothérapeutes a demandé à recevoir les communiqués et autres publications de la Régie afin de demeurer bien informés de leurs activités. C'est dans un climat cordial que ces échanges ont eu lieu et les membres souhaitent que cette rencontre ait permis d'établir un lien durable avec cette importante instance administrative. ■

Sylvie Lapointe, erg.
Centre hospitalier Pierre-Boucher

La présidente de l'Ordre se rend en Gaspésie

DANS LE CADRE d'une tournée provinciale, la présidente Françoise Rollin-Gagnon, s'arrêtait en Gaspésie en octobre dernier. Elle souhaitait échanger avec les ergothérapeutes et sensibiliser les autorités régionales en santé à la situation et aux problèmes spécifiques à cette région.

Rencontre à la Régie régionale

La première rencontre fut planifiée à la Régie régionale Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine, le 21 octobre dernier. Madame Rollin-Gagnon était accompagnée de mesdames Diane Henry, chef du service de réadaptation du Centre hospitalier de Gaspé, Renée Jalbert-Cloutier, ergothérapeute en santé mentale et soins prolongés au Pavillon Mgr Ross du Centre hospitalier de Gaspé et de Claudine Lelièvre, ergothérapeute au Centre de réadaptation de la Gaspésie.

La rencontre avec monsieur Denis Loisel, directeur de la Régie, et trois de ses conseillers avait pour objectif de leur faire connaître les services offerts par les ergothérapeutes en réadaptation, en maintien à domicile et en prévention. C'était également une occasion de partager les préoccupations des ergothérapeutes à l'égard des services de réadaptation offerts à la population dans le cadre de la transformation du réseau.

Madame Rollin-Gagnon a précisé l'implication de l'Ordre autour de divers enjeux professionnels et politiques dont le virage ambulatoire et l'importance de la réadaptation dans la réforme des services de santé et des services sociaux. Madame Henry fit un bref exposé sur la situation de la réadaptation en région en spécifiant les difficultés de recrutement et le manque de res-

sources pour la clientèle desservie en santé physique (0 à 65 ans). Madame Jalbert-Cloutier brossa un tableau de la situation de l'ergothérapie dans la région 11. Madame Lelièvre souligna l'ampleur de la tâche de l'ergothérapeute au Centre de réadaptation, ce centre couvrant le territoire de deux MRC (Pabok et Côte de Gaspé). Il s'ensuivit des échanges concernant les orientations régionales en matière de réadaptation et les limites de la Régie quant aux ressources financières disponibles (équité intra et inter-régionale).

Entretien avec les directeurs de programmes de CLSC

Le lendemain, la présidente et madame Jalbert-Cloutier se sont rendues à Chandler où, accompagnées par madame Maryse Pitre, ergothérapeute au Centre hospitalier de Chandler, elles rencontrèrent les directeurs de programmes de CLSC, couvrant les MRC Denis Riverain, Côte de Gaspé, Pabok, Bonaventure-Avignon et Îles-de-la-Madeleine. Cette rencontre visait à sensibiliser ces décideurs aux besoins de la population en région et faire connaître la réalité de la pratique des ergothérapeutes désireux de contribuer à l'accessibilité, la continuité et la qualité des services offerts à la clientèle de ces régions. De plus, des informations furent données concernant les contributions possibles des ergothérapeutes au sein de divers programmes des CLSC, entre autres : maintien à domicile, enfance jeunesse, santé mentale et psychogériatrie. Une abondante documentation fut remise à ces interlocuteurs.

Là aussi, les échanges furent nombreux et menèrent à certains constats comme les limites budgétaires à développer certains

secteurs malgré les besoins de la population; la surcharge de travail des ergothérapeutes devant l'augmentation des besoins en maintien à domicile suite au virage ambulatoire et la vaste étendue du territoire à couvrir par les ergothérapeutes pour chaque MRC. Le rôle essentiel de l'ergothérapeute en réadaptation fut reconnu unanimement par les participants de cette rencontre.

Visite d'établissements

La tournée s'est poursuivie au Centre de réadaptation de la Gaspésie, établissement qui s'est vu confié le mandat de l'organisation régionale des services d'adaptation et de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique et s'est terminée par la visite d'une ressource communautaire d'hébergement en santé mentale à Chandler, « L'Éclaircie ». Les administrateurs rencontrés ont dit espérer que les services d'ergothérapie soient bientôt accessibles à leur clientèle grâce à la mise en place du PROS en santé mentale.

En conclusion, ces échanges ont été très satisfaisants et les ergothérapeutes assureront la continuité des liens établis lors de cette tournée de la présidente de l'Ordre en Gaspésie. ■

Renée Jalbert-Cloutier, erg.
Centre hospitalier de Gaspé - Pavillon Mgr Ross



une force en mouvement

SYNDICAT DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC POUR NOUS REJOINDRE COMPOSEZ LE (514) 521-4469

ERGOTHÉRAPIE
express
Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Ordre des ergothérapeutes du Québec
2021, avenue Union, bureau 920
Montréal, Québec H3A 2S9
Téléphone : (514) 844-5778 ou 1-800-265-5778
Télécopieur : (514) 844-0478

Rédaction : Pierrette Boivin, Françoise Rollin-Gagnon, Sylvie Salois, Louise Tremblay

Graphisme et mise en pages : Mardigrabe inc.

Tirage : 2500 exemplaires
ISBN 1192-1246

Rencontre avec le nouveau président de l'Office des professions du Québec

EN AOÛT DERNIER, le Cabinet du Premier ministre annonçait la nomination de M^e Jean K. Samson à titre de président de l'Office des professions du Québec à compter du 28 septembre 1998. Il succède à monsieur Robert Diamant à ce poste. Au moment de sa nomination, Me Samson était sous-ministre associé au ministère de la Justice depuis 1985.

Le 5 novembre dernier, la présidente de l'Ordre a eu le plaisir de rencontrer Me Samson en compagnie de quelques membres du comité administratif et de la directrice générale et secrétaire de l'Ordre. Cette rencontre à laquelle participait également madame Sylvie de Grandmont, vice-présidente de l'Office, a permis de discuter de l'importance de la réforme du système professionnel afin notamment de trouver des solutions à la problématique du titre réservé.

Les membres de l'Ordre ont également pu tracer le portrait et l'évolution qu'a connu la profession et l'Ordre depuis 25 ans et signaler les impacts de la transformation

du réseau de la santé et des services sociaux sur l'accessibilité des services. Ces échanges fructueux ont aussi offert la possibilité de présenter les orientations retenues dans le cadre de la planification stratégique 1998-2001 et les activités en cours à l'Ordre concernant la réglementation, les mécanismes disciplinaires ainsi que l'application de nos obligations en regard de l'Accord sur le commerce intérieur. L'Ordre a, par ailleurs, réitéré sa position en ce qui a trait à la gestion du titre de psychothérapeute et sa vision sur la place de la formation continue dans un ordre professionnel.

Les administrateurs de l'Ordre ont apprécié le climat de la rencontre, la rigueur des discussions et la qualité de l'écoute des représentants de l'Office. Ce fut une occasion d'échanger sur des points d'intérêts communs et de réitérer l'entière collaboration de l'Ordre dans le respect des missions respectives, toutes deux vouées à la protection du public. ■

L'Ordre entreprend la révision des normes de pratique pour les ergothérapeutes

EN JUIN 1993, l'Ordre publiait le *Guide de pratique de l'ergothérapeute* qui visait à définir des normes de pratique permettant d'évaluer la qualité de la pratique individuelle. Au cours des cinq dernières années, ces normes ont été utilisées par le comité d'inspection professionnelle dans le cadre du programme général de surveillance de la pratique professionnelle des membres.

L'Ordre croit qu'il est maintenant temps de réviser ces normes de pratique afin de tenir compte d'une part, de l'évolution de la profession et des rôles que les ergothérapeutes sont appelés à jouer et, d'autre part, des modèles organisationnels actuellement en place pour la distribution des services. Ce dossier sera traité par le *comité sur les pratiques professionnelles*.

Rappelons que dans le suivi de la planification stratégique, l'Ordre a mis sur pied ce comité dont le mandat est d'apporter une contribution particulière dans certains dossiers de nature professionnelle. Des ergothérapeutes d'expérience, reconnus par leurs pairs et détenant une expertise dans un secteur d'activité spécifique, composent ce comité.

Le processus prévu pour la révision des normes de pratique comporte plusieurs étapes qui devraient s'échelonner sur une période d'environ un an. Les travaux du comité viseront à identifier les compétences professionnelles attendues des ergothérapeutes de même que les critères et les indicateurs de ces compétences. Ils permettront d'élaborer les standards de compétence requis lors de l'évaluation de la pratique professionnelle. Les résultats de ces travaux seront soumis à l'attention des membres avant d'être adoptés par le Bureau de l'Ordre. C'est donc un dossier à suivre au cours des prochains mois. ■

Code de déontologie « in English »

DANS L'ENVOI de septembre dernier, le nouveau *Code de déontologie des ergothérapeutes* a été expédié à tous les membres de l'Ordre. Vous pouvez maintenant obtenir une version anglaise du Code en communiquant avec l'Ordre. ■

La fonction syndic d'un ordre professionnel

LA FONCTION SYNDIC s'inscrit dans le mandat premier d'un ordre professionnel, c'est à dire la protection du public. La fonction syndic, son environnement légal et les liens que cette fonction peut ou doit avoir avec le Bureau, les comités et autres instances disciplinaires de l'ordre professionnel sont précisés par le Code des professions, loi qui régit tout le système professionnel au Québec.

Les membres du bureau du syndic à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec sont :

- Monique Audet, erg. syndic ;
- Danielle Lamy, erg. syndic adjoint ;
- Un syndic correspondant pour la région Est de la province sera nommé sous peu.

Le syndic, le syndic adjoint et le syndic correspondant sont des ergothérapeutes, membres de l'Ordre, nommés par le Bureau conformément au Code des professions. Ils ne peuvent, selon ce Code, cumuler d'autres fonctions au sein de l'Ordre dont ils sont membres.

Ils prêtent serment de discrétion par lequel ils s'engagent à ne pas révéler ou faire connaître, sans y être autorisé par la loi, quoi que ce soit dont ils auraient eu connaissance dans l'exercice de leurs charges. Les dossiers d'enquête du syndic sont strictement confidentiels, tenus sous clé et uniquement accessibles aux membres du bureau du syndic.

Le Bureau de l'Ordre a la responsabilité de s'assurer que l'indépendance des syndic, syndic adjoint et syndic correspondant est préservée en tout temps dans l'exercice de leurs fonctions.

Rôles et fonctions

Le syndic et le syndic adjoint peuvent, à la suite d'une information reçue à l'effet qu'un membre ou un ex-membre d'un Ordre aurait commis une infraction au Code des profes-

sions ou aux règlements adoptés conformément à ce code, faire enquête à ce sujet et exiger qu'on lui fournisse tout renseignement et tout document relatif à cette enquête.

L'information qu'ils reçoivent peut provenir de diverses sources : il peut s'agir d'un client ou d'un proche de ce client, d'un collègue ergothérapeute, d'un professionnel d'une autre discipline, du public en général, du comité d'inspection professionnelle ou du Bureau de l'Ordre.

Le syndic et le syndic adjoint assument à la fois les rôles d'enquêteurs et de poursuivants à l'égard des professionnels qui auraient commis des infractions disciplinaires ; c'est-à-dire qu'ils font enquête suite à la réception d'une information et, lorsque l'enquête démontre que le professionnel a commis une ou des infractions aux règlements qui régissent la pratique de l'ergothérapie, ils portent plainte au comité de discipline de l'Ordre.

Ils ont le devoir d'informer le comité d'inspection professionnelle lorsqu'ils ont, à la suite d'une enquête, des motifs raisonnables de croire que l'exercice de la profession ou la compétence d'un professionnel doit faire l'objet d'une vérification ou d'une inspection par ce comité.

Le syndic et le syndic adjoint vont également, lorsqu'ils reçoivent une demande de conciliation d'un compte d'un client d'ergothérapeute, procéder à cette conciliation conformément aux règlements en vigueur.

En ce qui a trait aux syndics correspondants, ils assistent le syndic ou le syndic adjoint dans leurs fonctions et peuvent tenir une enquête sous les directives de ceux-ci dans la région qui leur est attribuée.

Dans le prochain numéro, tous les détails sur les enquêtes du syndic. ■

Monique Audet, erg.
Syndic

PUBLICITÉ
BHM MÉDICAL INC.

▪ **Échos des membres** ▪

Les membres à l'honneur

FÉLICITATIONS à madame **Rhoda Weiss-Lambrou** qui a reçu le prix **Mentor d'excellence en enseignement** (programme d'ergothérapie) décerné par les étudiants de 3^e année de l'**Université de Montréal**. Ce prix est accordé au professeur qui s'est distingué par la qualité de son enseignement, son professionnalisme, sa mise à jour des connaissances et sa disponibilité auprès des étudiants.

Bravo à monsieur **Carl Brouillette** qui s'est mérité le prix **Smith & Nephew 1998**. Ce prix est accordé par la Faculté de médecine de l'Université Laval à un diplômé en ergothérapie dont la contribution innovatrice et le rendement universitaire sont les plus prometteurs pour l'avancement de la profession.



Michèle Dell'Aniello-Gauthier

L'Ordre souligne l'implication de madame **Michèle Dell'Aniello-Gauthier** qui a quitté ses fonctions de présidente du comité de formation continue au cours de l'année. ■

Profil de la pratique des membres

LES STATISTIQUES indiquent que 17 % des membres de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec œuvrent en pratique privée. Mais saviez-vous que 30 % des hommes ergothérapeutes optent pour la pratique privée contre seulement 16 % des femmes? ■

— *En direct du gouvernement* —

Fonds d'intégration de la main-d'œuvre pour personnes handicapées

CE FONDS a été créé en 1997 par le gouvernement fédéral afin de répondre aux besoins des personnes handicapées qui, de façon générale, ne pouvaient avoir accès aux mesures d'emploi fédérales. Au Québec, le CAMO est responsable de la gestion de ce programme d'une durée de 3 ans. Les projets présentés peuvent être individuels ou collectifs mais, dans tous les cas, les personnes admissibles doivent être handicapées au sens où l'entend l'OPHQ. Elles doivent également être inadmissibles aux prestations d'emploi ou aux autres mesures de soutien offertes sous le régime de la Loi sur l'assurance-emploi et avoir besoin de support pour se préparer à obtenir et à conserver un emploi ou un travail autonome. Pour information, communiquer avec le CAMO au 514-522-3310. *Source : Info-CO-PHAN Express.* ■

Nouvelles des regroupements

LE REGROUPEMENT des ergothérapeutes en **maintien à domicile de Laval** a profité de la Semaine de l'ergothérapie pour effectuer un lancement de nouveau matériel d'information. Mesdames Isabelle Duranceau, Loreto Ouellette et Sylvie Martel ont d'abord présenté un kiosque portatif qui sera mis à la disposition des membres de ce regroupement. Ce kiosque, constitué de plusieurs aides techniques, vêtements adaptés et photos d'adaptation domiciliaire, pourra être utilisé pour des journées carrières dans des écoles ou toute autre activité de promotion/information. En plus de ce kiosque, les ergothérapeutes de Laval ont produit un dépliant décrivant les services d'ergothérapie en maintien à domicile. Cette brochure renseigne le public sur les rôles et les interventions types de l'ergothérapeute auprès de différentes clientèles nécessitant des soins à domicile. Enfin, elles ont profité de la présence de madame Marie Beauchamp, directrice générale du CLSC de Ste-Rose et coordonnatrice de la Table des directeurs généraux de CLSC-CHSLD de Laval et de madame Françoise Rollin-Gagnon, présidente de l'Ordre, pour présenter un document de réflexion traçant un portrait de la situation de l'ergothérapie en maintien à domicile dans les CLSC de Laval. À l'aide d'exemples concrets, elles ont proposé des pistes de solu-

tions en vue d'une plus grande accessibilité des soins d'ergothérapie dans leur région. Bravo aux responsables de ces initiatives qui contribuent à mieux faire connaître la spécificité de l'ergothérapie et à promouvoir son accessibilité à la population. Pour plus d'informations, communiquez avec Sylvie Martel au (450) 668-1803, poste 298.

Le regroupement des ergothérapeutes en santé mentale de la grande région métropolitaine annonce son calendrier de réunions pour l'hiver 1999. Les réunions se tiendront au CLSC Olivier-Guimond situé au 5810, rue Sherbrooke Est à Montréal de 18 h à 20 h.

12 janvier • 11 février • 9 mars
8 avril • 4 mai • 3 juin

Pour plus d'informations, communiquez avec M^{me} Ann Mooney, 514-255-2494, poste 254

Le regroupement des ergothérapeutes en soins de longue durée vous convie à leur prochaine rencontre qui aura lieu le jeudi, 14 janvier à 13 h à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Pour inscription, veuillez communiquer avec Nathalie Breault, (450) 682-3388 (mercredi-jeudi-vendredi). ■



De gauche à droite : Marie Beauchamp, Sylvie Martel, Isabelle Duranceau, Loreto Ouellette et Françoise Rollin-Gagnon

N'oubliez pas vos changements d'adresse

NOUS VOUS RAPPELONS que l'article 60 du Code des professions exige que vous avisiez le secrétaire de l'Ordre de tout changement d'**adresse personnelle ou professionnelle ou de changement de nom de votre employeur**. Ce dernier point vous concerne peut-être compte tenu de la vague de fusion de nombreux établissements de santé. Ces modifications peuvent se faire par téléphone (514-844-5778 ou 1-800-265-5778), par télécopieur (514-844-0478), par courrier postal ou électronique : guimondl@oeq.org ■

Bienvenue à la relève

Antonucci, Daniel	98-095
Beaudoin, Isabelle	98-097
Bekiarakis, Penelope	98-091
Bellemare, Julie	98-104
Blouin, Karine	98-098
Brouillette, Carl	98-094
Caron, Stéphanie	98-063
Chamberland, Kim	98-102
Deziel, Nathalie	98-101
Dubois, Karine	98-084
Dufour, Geneviève	97-170
Gobeil, Nadyne	95-156
Morin, Marie-Josée	98-061
Moyersoén, Nancy	98-086
Nadeau, Corinne	98-103
Nguyen, To Nhu	97-191
Ouellet, Amélie	98-100
Pennino, Francesca	97-109
Petryk, Andrea	98-068
Roan, Thu Huong	98-017
Thibault-Chabot, Frédéric	98-079
Tsonis, Antonia	98-096
Turcotte, Isabelle	98-059

PUBLICITÉ
BRODA

■ Ressources express ■

En bref

L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) et l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec (ACCQ) publient un bulletin qui porte sur les expériences de partenariat dans l'organisation et la dispensation des services. Son nom : Tandem CH-CLSC. On y retrouve également des informations sur les recherches en cours ou complétées, des documents et des outils. Quelques exemplaires sont envoyés dans vos établissements; dans les CH, une copie est notamment envoyée au président du conseil multidisciplinaire. Voici quelques informations que nous y avons extraites pour vous.

Dans la section « documents » : ACCQ-AHQ. *Les comportements dysfonctionnels et perturbateurs chez la personne âgée : de la réflexion à l'action, approche prothétique élargie*, 1998. 26,75 \$ (membre), 33,17 \$ (non membre). Dans la section « Et des outils » : *Outils de dépistage de situation à risque élevé envers les aînés*. 18 \$. CLSC René Cassin, centre de consultation sur les abus. (514) 488-9163. Également deux outils pour dépister à l'urgence les personnes âgées à risque de perte d'autonomie. L'un est disponible au centre hospitalier Laurentien auprès de Marjolaine Dubé au (819) 324-4049, le second, l'ISAR (identification systématique des aînés à risque) développé par le centre hospitalier St Mary et validé scientifiquement est disponible auprès de la Régie régionale de Montréal Centre (514) 286-5604. Dans la section « le coin scientifique, recherches complétées » : *Évaluation de l'efficacité d'un programme de prévention de la perte d'autonomie (auprès de personnes à risque de perte d'autonomie)*, par Réjean Hébert et Lyne Robichaud, Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, (1998) pour information (819) 829-7144.

Les producteurs de la série télévisée « 100/ Sans différences » vous invitent à leur transmettre des communiqués ou des documents audiovisuels sur des sujets concernant les personnes handicapées. Vous pouvez leur faire parvenir au 6462, boul. St-Laurent, Montréal QC, H2S 3C4 ou téléphoner au (514) 272-0680.

La Fondation Minorité invisible a créé le PRIX « PENSÉE » une reconnaissance pour les initiatives visant à favoriser l'intégration des personnes handicapées des communautés ethnoculturelles dans la société d'accueil, dans les domaines des services, de l'emploi ou autres. Le formulaire sera disponible à partir de janvier 1999 auprès de l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec au (514) 272-0680.

Le programme *La petite enfance* de l'Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels a produit un boîtier « Mille et une réponses » destiné à toute personne qui côtoie un enfant ayant une déficience visuelle âgé entre 0 et 6 ans. Pour information : Anne-Rose Dubreuil au (514) 849-8729.

René Bélanger et Fany Deschamps, ergothérapeutes à l'Hôtel-Dieu de Lévis, aimeraient échanger avec des collègues qui travaillent au sein d'équipes multidisciplinaires en centre hospitalier de courte durée et qui ont à évaluer le plus rapidement possible la capacité fonctionnelle de personnes âgées (75 ans et plus) pour ensuite recommander les avenues favorisant un meilleur retour de la personne dans la communauté. Vous pouvez communiquer avec Madame Deschamps au (418) 835-7121, poste 3707 et Monsieur Bélanger au poste 3529. Télécopieur : (418) 835-7199. ■

Appel de candidature au PRIX MÉRITE DU C.I.Q.

Définition du prix

Mention annuelle décernée par le Conseil interprofessionnel du Québec à un ergothérapeute pour sa contribution personnelle et remarquable à son ordre ou au système professionnel du Québec. L'Ordre des ergothérapeutes du Québec dévoue ce prix à des candidats ayant contribué, par leur implication sociale, au rayonnement de la profession.

Période de soumission

Du 1^{er} au 28 février. Le cachet d'oblitération de la poste détermine la validité de la date de retour des formulaires de mise en candidature.

Procédure de sélection du récipiendaire

Les ergothérapeutes sont invités à suggérer un candidat au Prix « Mérite du C.I.Q. »

Critères d'évaluation

Le prix vise notamment à reconnaître l'apport particulier d'un ergothérapeute dans l'un ou l'autre des créneaux suivants :

- son implication en tant que membre du Bureau, du comité administratif, de comités de l'Ordre ou du C.I.Q. ;
- sa contribution au développement de sa profession au sein du régime professionnel québécois ;
- son action remarquable touchant la gestion, la mise en place de structures ;
- sa contribution au rayonnement de sa profession par sa participation active au sein de conseils d'administration ou d'organismes sociaux ;
- son implication sociale importante.

Procédures de sélection du récipiendaire

La sélection se fait par un jury dont les membres sont choisis par le comité Prix et Men-

tions (CPM). Le jury est composé de trois (3) personnes :

- un récipiendaire antérieur du prix « Mérite du C.I.Q. » ;
- le substitut du délégué de l'Ordre au C.I.Q. ;
- un ergothérapeute du milieu administratif.

La décision des membres du jury doit être communiquée au président du comité Prix et Mentions au plus tard le 31 mars de l'année en cours.

Le président du CPM soumet le choix des membres du jury au Bureau d'avril pour approbation.

La recommandation du Bureau est acheminée au C.I.Q.

Nature du prix

Cette distinction consiste en un multiple du « Prix du C.I.Q. » qui est une sculpture de monsieur Yves Trudeau.

Participation à l'événement du C.I.Q. qui regroupe l'ensemble des lauréats des ordres professionnels.

Conditions particulières

Sont exclus les membres actuels du Bureau et du jury de sélection.

Le prix « Mérite du C.I.Q. » ne peut être attribué qu'une seule fois à une même personne.

Le jury peut décider de recommander qu'aucun prix ne soit attribué dans le cas où les candidats présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

Pour soumettre une candidature, prière de communiquer avec Louise Guimond, à l'OEQ au (514) 844-5778 afin d'obtenir le coupon réponse et le formulaire de mise en candidature. ■

■ Formation continue ■

Colloque organisé par l'Ordre en mai 1999

LE 7 MAI 1999, l'Ordre organise un colloque d'une journée sur le thème « Assurer la qualité des services : une démarche stratégique ». Cet événement de formation continue aura lieu à Montréal à l'Hôtel Holiday Inn Montréal.

Le programme définitif sera diffusé dans un prochain envoi, mais voici le programme préliminaire :

Avant-midi :

- favoriser la qualité des services par des choix éthiques valables en périodes de débordement ;
- assurer la continuité des soins en établissant des relations interétablissements efficaces — visions de différents milieux.

Après-midi :

- démontrer l'efficacité des interventions en ergothérapie par des mesures de résultats appropriées à différents milieux et à différentes clientèles ;
- faire face à l'augmentation de la tâche : cultiver sa crédibilité professionnelle et sa capacité de déterminer ses limites.

Nous invitons les ergothérapeutes qui ont des expertises sur un des sujets traités et qui souhaiteraient présenter leurs réflexions ou proposer leur matériel à communiquer avec Françoise Rollin-Gagnon à l'Ordre. ■

Colloque interdisciplinaire

LE 2^e COLLOQUE sur l'interdisciplinarité se tiendra le 19 mars prochain à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières. Le thème de cette année est « De la formation à la pratique ». Les frais d'inscription sont de 150 \$ + taxes (172,53 \$) avant le 19 février et de 225 \$ + taxes (258,81 \$) pour les inscriptions reçues après cette date. Si vous êtes intéressés à participer à ce colloque, veuillez communiquer avec France Guimond au (514) 844-5778 à l'Ordre. Elle vous fera parvenir le programme détaillé et les formulaires d'inscription dès qu'ils seront disponibles. Notez que les inscriptions des ergothérapeutes se feront auprès de l'Ordre ■



Le Centre Ostéopathe du Québec, le **COQ**, est un collège offrant une formation complète en ostéopathie (médecine manuelle globale) reconnue par le Régistre de Ostéopathes du Québec, le ROQ. Le programme d'enseignement du **COQ** vise à la formation de cliniciens prudents, compétents et efficaces.

formation d'excellence

Le programme entier comprend 1 200 heures, réparties sur une période de six ans. Chaque année comporte six séminaires de quatre jours et une journée clinique avec un diplômé en ostéopathie.

Le **COQ** exige comme pré-requis à l'inscription, l'obtention d'un baccalauréat en science de la santé, en accord avec les critères du ROQ. Pour obtenir plus d'informations, contactez-nous au (514) 384-1271.


CENTRE OSTÉOPATHE DU QUÉBEC

PUBLICITÉ
TOUT POUR LE DOS

Ordre
des ergothérapeutes
du Québec
OEQ

Personnel de la permanence

Françoise Rollin-Gagnon
Présidente

Christiane-L. Charbonneau
Directrice générale et secrétaire

Pierrette Boivin
Responsable des communications

Caroline Boris
Secrétaire aux services administratifs

France Guimond
Réceptionniste

Louise Guimond
Secrétaire au tableau des membres

Lise B. Poirier
Secrétaire aux services professionnels

Élaine Sabourin
Secrétaire de direction

Dominique Saint-Pierre
Responsable des services administratifs

Sylvie Salois
Adjointe aux services professionnels

Louise Tremblay
Responsable des services professionnels

■ **Formation continue** ■

La tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction

Objectifs du cours

La session initiale (deux journées non consécutives) vise à amener les ergothérapeutes à :

- faire un lien entre le processus de raisonnement clinique et la tenue de dossiers ;
- identifier les éléments problématiques de leur propre tenue de dossiers ;
- appliquer des stratégies d'action pour synthétiser leur tenue de dossiers ; et
- intégrer un langage ergothérapique en combinant des modèles génériques à certains modèles de rédaction utilisés dans leur propre milieu.

La session de suivi (une journée) vise à :

- assister les participants dans l'application du contenu de la formation initiale ; et
- aider les participants dans l'identification des moyens pour faciliter les changements.

Note. Pour s'inscrire à la session de suivi il faut avoir complété la session initiale.

Exigences pour cette activité de formation

- Être membre en règle de l'OEQ.
- Envoyer avec votre formulaire d'inscription une copie d'un dossier complet d'usager (*l'entrevue initiale, l'évaluation, une note d'évolution et la note de congé*). Le dossier doit provenir du même usager afin que la compréhension du processus puisse s'articuler dans une suite logique, du début à la fin des interventions. Il est important que le dossier soit de vous afin d'atteindre les objectifs du cours. Aucune inscription ne sera acceptée sans ce rapport.

Note. Afin de respecter la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous devez rendre le dossier anonyme en retirant tous les éléments nominatifs qui permettraient d'identifier le client.

- Faire la lecture de : Brousseau, M. et Tremblay, M. (1995). Tenue de dossiers : reflet de la pratique, *Revue Québécoise d'ergothérapie*, 4, (1) 15-20 et Brousseau, M. (1996). Tenue de dossiers : avantages et limites de l'utilisation de la Classification

internationale des déficiences, incapacités et handicaps. *Revue Québécoise d'ergothérapie*, 5, (2) 58-63. ■

Martine Brousseau
erg., M.A.M.S

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

La tenue de dossiers en ergothérapie : Habiletés de rédaction

Pour vous inscrire vous devez faire parvenir, avant la date limite d'inscription correspondant à la session de formation choisie, cette section dûment complétée, le dossier complet de l'usager tel que spécifié ainsi que votre chèque à l'ordre de :

Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ)
2021, avenue Union, bureau 920, Montréal, (Québec) H3A 2S9

Pour plus d'informations, communiquer avec Caroline Boris au numéro (514) 844-5778 ou 1-800-265-5778

- Session initiale (2 journées non consécutives) : 145 \$ (10,15 \$ TPS + 11,64 \$ TVQ) = 166,79 \$ *
- Session de suivi (1 journée) : 75 \$ (5,25 \$ TPS + 6,02 \$ TVQ) = 86,27 \$ *

* Le coût de l'inscription comprend les documents du participant.

La confirmation de l'inscription se fera par téléphone et le lieu de l'activité vous sera confirmé à ce moment.

Je désire m'inscrire à la session suivante :

Session initiale

- Charny-Qc, les 15 janvier et 26 février 1999
★ Date limite d'inscription le 22 décembre 1998
- Lanaudière, les 5 février et 19 mars 1999
★ Date limite d'inscription le 22 janvier 1999
- Montréal, les 18 février et 1^{er} avril 1999
★ Date limite d'inscription le 5 février 1999

Session de suivi

- Montréal, le 19 février 1999 (santé mentale)
★ Date limite d'inscription le 1^{er} février 1999
- Saguenay, le 26 mars 1999 (général)
★ Date limite d'inscription le 12 mars 1999
- Montréal, le 19 avril 1999 (général)
★ Date limite d'inscription le 2 avril 1999

Nom _____

N° de membre _____

Employeur _____

Région administrative _____

Adresse à domicile _____

Téléphone : domicile (_____) _____

travail (_____) _____

■ Formation continue ■

CALENDRIER DE FORMATION CONTINUE

APPEL DE CONFÉRENCE

THÈME	THE 2000 CHALLENGE O.T. IN AFRICA The 2000 Challenge: 1. Occupational Therapy quality and Modes of Practice 2. Occupational Therapy Therapeutic Resources and Media 3. Occupational Therapy Education and Research
Organisme	First International Congress of Occupational Therapy Africa Region Group (OTARG)
Date de tombée	1 ^{er} mars 1999
Dates et lieu	26 au 30 juillet 1999, Grand Bay, Mauritius
Renseignements	Jennifer Smythe, tél. : 256 41 540849, télécop. : 256 41 530412 ou courrier électronique : ot@uga.healthnet.org
THÈME	LA COLLABORATION PARENTS - INTERVENANTS : UNE RELATION SI IMPORTANTE MAIS DÉLICATE
Organisme	Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ)
Date et lieu	15 janvier 1999, IRDPQ
Coût	115 \$ (Incluant documentation et pauses-santé)
Date limite	18 décembre 1998 - nombre limite de participants : 20
Renseignements	Secrétariat de la formation réseau, tél. : (418) 529-9141, poste 6481
THÈME	GESTION DE CONFLITS - COMMUNICATION ORIENTÉE VERS DES SOLUTIONS
Organisme	Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI)
Dates et lieu	20 et 21 janvier 1999
Coût	140 \$, maximum 20 participants
Renseignements	Téléphone : (514) 725-2387, télécop. : (514) 725-2796, courrier électronique : aqisqdi@total.net
THÈME	TRANSLATING ADVANCES INTO HOPE: 12TH ANNUAL ALZHEIMER'S SYMPOSIUM
Date et lieu	22 janvier 1999, Toronto
Renseignements	Michelle Broderick, tél. : (416) 597-4494, poste 3693
THÈME	L'INTERDISCIPLINARITÉ OU S'ASSURER QUE N'IMPORTE QUI NE FASSE PAS N'IMPORTE QUOI
Dates et lieu	Module I (obligatoire) 22 janvier 1999 Module II (obligatoire) 23 janvier 1999 Module VII (obligatoire) 7 mai 1999 Modules additionnels à d'autres dates Les formations ont lieu à l'Hôtel des Gouverneurs (Place Dupuis), Montréal
Coût	Modules obligatoires, 378 \$, module additionnel 140 \$
Renseignements	Institut de formation continue du Québec, tél. : (514) 722-2330
THÈME	LE TRAUMA AU FÉMININ ET LA RELATION THÉRAPEUTIQUE NÉGATIVE
Date et lieu	23 janvier 1999, Hôtel des Gouverneurs (Place Dupuis), Montréal
Coût	140 \$
Renseignements	Institut de formation continue du Québec, tél. : (514) 722-2330
THÈME	AGIR SUR LES COMPORTEMENTS DYSFONCTIONNELS ET PERTURBATEURS DE LA PERSONNE ÂGÉE PAR L'APPROCHE PROTHÉTIQUE ÉLARGIE
Dates et lieux	28 et 29 janvier 1999, Québec 18 et 19 mars 1999, Montréal, Hôtel des Gouverneurs (Place Dupuis) 16 et 17 avril 1999, Gatineau
Coût	250 \$
Renseignements	Institut de formation continue du Québec, tél. : (514) 722-2330
THÈME	LES MÉDICAMENTS UTILISÉS DANS LE TRAITEMENT DES TROUBLES PSYCHOLOGIQUES ET PSYCHIATRIQUES
Date et lieu	29 janvier 1999, Hôtel des Gouverneurs (Place Dupuis), Montréal
Coût	140 \$
Renseignements	Institut de formation continue du Québec, tél. : (514) 722-2330
THÈME	IMPORTANCE DE TENIR COMPTE DE LA DOULEUR EN RÉADAPTATION
Dates et lieu	29 et 30 janvier 1999, Hôtel des Gouverneurs (Place Dupuis), Montréal
Coût	250 \$
Renseignements	Institut de formation continue du Québec, tél. : (514) 722-2330
THÈME	PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT CHEZ LES PROFESSIONNELS EN RELATION D'AIDE
Dates et lieu	29 et 30 janvier 1999, Hôtel des Gouverneurs (Place Dupuis), Montréal
Coût	250 \$
Renseignements	Institut de formation continue du Québec, tél. : (514) 722-2330
THÈME	INTRODUCTION « N.D.T. » ET ALELIER DE FACILITATION
Organisme	Le Centre Miriam
Dates et lieu	4 au 6 février 1999, Hôtel du Parc, Montréal
Coût	375 \$
Conférencière	Alison Steel
Renseignements	Téléphone : (514) 345-0210, poste 153 ou 155
THÈME	ÉVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DYSPHAGIE
Organisme	Institut Universitaire de gériatrie de Montréal
Dates et lieu	5 et 6 février 1999, Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Coût	150 \$
Date limite	22 janvier 1999
Renseignements	Nancy Hart ou Marie-France Jobin, tél. : (514) 340-3519

THÈME	L'ASSURANCE INVALIDITÉ COLLECTIVE ET LES CAPACITÉS DE TRAVAIL
Dates et lieu	13 et 27 février 1999, Hôtel des Gouverneurs (Place Dupuis), Montréal
Coût	250 \$
Renseignements	Institut de formation continue du Québec, tél. : (514) 722-2330
THÈME	COMMENT PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT DES AIDANTS FAMILIAUX
Dates et lieu	19 et 20 février 1999, Québec 26 et 27 février 1999, Hôtel des Gouverneurs (Place Dupuis), Montréal
Coût	250 \$
Renseignements	Institut de formation continue du Québec, tél. : (514) 722-2330
THÈME	AGING IN THE AMERICAS: FRONTIERS OF CARE, POLICY AND RESEARCH
Organisme	Pan-American Congress '99
Dates et lieu	21 au 24 février 1999, San Antonio, Texas
Coût	350 \$US
Renseignements	Melodye Seals, tél. : (850) 906-9344, télécop. : (850) 906-9345 ou courrier électronique : mseals@cortex-comm.com
THÈME	SCHEMA-FOCUSED APPROACH: AN INTEGRATE PSYCHOTHERAPY MODEL?
Date et lieu	26 février 1999, Hôtel des Gouverneurs (Place Dupuis), Montréal
Coût	140 \$
Renseignements	Institut de formation continue du Québec, tél. : (514) 722-2330
THÈME	ÉVALUATIONS ET THÉRAPIES COGNITIVO- COMPORTEMENTALES DE LA PHOBIE SOCIALE
Dates et lieu	6 mars 1999, Hôtel des Gouverneurs (Place Dupuis), Montréal
Coût	140 \$
Renseignements	Institut de formation continue du Québec, tél. : (514) 722-2330
THÈME	« LA BOÎTE À OUTILS » : Approche basée sur l'intégration sensorielle. Théories et stratégies pour faciliter l'auto-régularisation (modulation)
Organisme	Le Centre Miriam
Dates et lieu	15 et 16 mars 1999, session anglaise 18 et 19 mars 1999, session française, les deux à Montréal
Renseignements	Téléphone : (514) 345-0210, poste 153 ou 155
THÈME	PRÉVENTION ET CRISE : OUTILS D'AUTOPROTECTION
Organisme	Institut québécois de la déficience intellectuelle (IQDI)
Dates et lieux	17 et 18 mars 1999, Montréal • 24 et 25 mars 1999, Québec
Coût	200 \$, maximum 25 participants
Renseignements	Téléphone : (514) 725-2387, télécop. : (514) 725-2796, courrier électronique : aqisqdi@total.net
THÈME	IMAGINE MON AVENIR : 24^e CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LES TROUBLES D'APPRENTISSAGE
Organisme	Association québécoise pour les troubles d'apprentissage (AQETA)
Dates et lieu	25 au 27 mars 1999, Hôtel Reine Elizabeth, Montréal
Coût	340 \$ (avant le 31 décembre 1998) 390 \$ après cette date
Renseignements	AQETA, tél. : (514) 847-1324, télécop. : (514) 281-5187 ou courrier électronique : aqeta@sympatico.ca
THÈME	L'ÉVALUATION POUR L'ACCÈS À L'ORDINATEUR DES PERSONNES QUI ONT DES DÉFICIENCES PHYSIQUES
Organisme	Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ)
Date et lieu	26 mars 1999, IRDPQ
Coût	115 \$ (incluant documentation et pauses-santé)
Date limite	5 mars 1999 - nombre limite de participants : 15
Renseignements	Secrétariat de la formation réseau, tél. : (418) 529-9141, poste 6481
THÈME	3^e SÉMINAIRE PARAMÉDICAL ANNUEL DE L'HÔPITAL SHRINERS POUR ENFANTS
Organismes	Hôpital Shriners pour enfants et Hôpital Ste-Justine
Dates et lieu	7 au 9 avril 1999, Montréal
Langue	Les présentations seront en anglais
Renseignements	K. Montpetit, tél. : (514) 842-4464, poste 497 ou télécop. : (514) 842-7553
THÈME	L'ÉVALUATION DES CAPACITÉS REQUISES POUR LA CONDUITE AUTOMOBILE
Organisme	Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ)
Date et lieu	16 avril 1999, IRDPQ
Coût	115 \$ (incluant documentations et pauses-santé)
Date limite	26 mars 1999 - nombre limite de participants : 20
Renseignements	Secrétariat de la formation réseau, tél. : (418) 529-9141, poste 6481
THÈME	LE CONGRÈS TRIPARTITE 2000
Organismes	L'Association canadienne des ergothérapeutes, l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes et l'Association canadienne de physiothérapie
Dates et lieu	24 au 27 mai 2000, Metro Toronto Convention Centre
Renseignements	A.C.E., tél. : (613) 523-2268, ou télécop. : (613) 523-2552